



<b><i>Demande de rendez-vous d'examens pratiques bateaux</i></b>	FO 307 18 Version 8.0
--	--------------------------

Nom et adresse du moniteur :

.....

.....

.....

.....

Nom, prénoms	Cat.	Lieu et date d'examens <b>(NE PAS REMPLIR)</b>
1. ....	.....	..... ..... .....
2. ....	.....	..... ..... .....
3. ....	.....	..... ..... .....
4. ....	.....	..... ..... .....
5. ....	.....	..... ..... .....
6. ....	.....	..... ..... .....
7. ....	.....	..... ..... .....
8. ....	.....	..... ..... .....
9. ....	.....	..... ..... .....

Lieu et date : ..... Signature : .....

Voir au verso

## **1. AVANT LA DEMANDE DE RENDEZ-VOUS**

- 1.1 Pour le compte de son client, le moniteur doit s'assurer que les dispositions légales ainsi que les directives de notre Service en matière d'examen, soient respectées.
- 1.2 Pour un rendez-vous à date spéciale, une requête écrite, motivée et signée par le candidat sera annexée à la demande.
- 1.3 Les demandes de rendez-vous d'examens pratiques seront prises en considération chaque semaine, selon nos disponibilités.

## **2. DIVERS**

- 2.1 Les rendez-vous sont données aux candidats par l'intermédiaire de leur moniteur. En conséquence, les échanges de dates ne sont pas admis. Reste réservé le cas d'empêchement en cas de force majeure.
- 2.2 Seules les demandes présentées sur cette formule officielle seront admises. Elles seront remplies à la machine ou en caractère d'imprimerie, de manière complète et conformément aux instructions, à défaut de quoi la formule ne sera pas prise en considération et retournée à son expéditeur. Les demandes de rendez-vous devront parvenir au Service de la navigation chaque vendredi à 16h00 au plus tard et pourront être retirées dès le mardi à 8h00 au guichet du bureau de la navigation (le mercredi matin à 8h00, si le lundi est un jour férié). Les demandes non retirées seront postées le mardi soir (le mercredi soir, si le lundi est un jour férié).